



PROCEDURE DE DECONGELATION DU LAIT CRU

Référence :
ADLF-PROC- 006

Version : 1

Page : 1/4

Rédacteurs : Groupe de travail ADLF dirigé par V Rigourd (Paris), J Trompette (Lyon), E (Dirson) Lactariums de Bordeaux/Marmande, Cherbourg, Montpellier, Port Royal/Cochin, Dijon, Lyon, Rennes, Strasbourg, Mulhouse, Metz-Thionville, Nancy, St Brieuc, Tours

Groupe de relecture : Lactariums membres de l'ADLF

Diffusion : Site Internet ADLF

Mots clés : Lactarium- décongélation- lait maternel- lots et sous-lots

1. OBJET

- Décrire le processus de décongélation du lait maternel cru en vue de la préparation des lots et sous lots de lait maternel.
- Décrire les règles d'hygiène à respecter afin de protéger le lait des contaminations microbiennes.
- Assurer la qualité et la sécurité du lait et limiter les risques infectieux.

2. MOTS CLES

Lactarium- décongélation- lait maternel cru- lots et sous-lots

3. DOMAINE D'APPLICATION – PERSONNES CONCERNEES

- Ce mode opératoire concerne l'équipe du lactarium.
- Ce mode opératoire est applicable dans le lieu de décongélation.

4. DOCUMENTS DE REFERENCE

- Arrêté du 10 février 1995 relatif aux conditions de fonctionnement des Lactarium
- Décision du 3 décembre 2007 définissant les règles de bonnes pratiques de fonctionnement des Lactariums- Chapitre V
- Décret du 13 juillet 2010 relatif aux missions, à l'autorisation et aux conditions techniques d'organisation et de fonctionnement des Lactariums.

5. MATERIELS

- SHA : solution hydro-alcoolique
- Réfrigérateurs
- Paniers métalliques
- Bac de décongélation + eau du réseau filtrée
- Liste des laits à sortir si utilisée dans le lactarium
- Chariot



PROCEDURE DE DECONGELATION DU LAIT CRU

Référence :
ADLF-PROC- 006

Version : 1

Page : 2/4

6. DESCRIPTION.

A adapter en fonction de procédures de chaque lactarium

<u>Etapes</u>	<u>Mode opératoire</u>	<u>Personnes concernées</u>
1-Formalisation de la liste des laits à sortir pour la pasteurisation 	→ La veille de la pasteurisation du lait maternel : • Etablir la liste des laits pour lesquels des dossiers médicaux sont complets et validés par le médecin • Etablir une liste spécifique pour les dons personnalisés et une autre pour les dons anonymes. → Indiquer sur chacune des listes : • n° de la donneuse • nom de la donneuse • l'hôpital pour les dons personnalisés • volume estimé de lait à sortir • nombre de paniers → Vérifier la date de validité des sérologies.	Personnel du lactarium habilité Cf. fiche de poste
2- Décongélation 	→ A partir des listes des laits à sortir, procéder au déstockage du lait de la donneuse : • Désinfecter les mains par friction au SHA et mettre des gants à usage unique • Sortir le lait à décongeler • Vérifier les noms sur les biberons • Placer les biberons dans des paniers et les mettre dans le réfrigérateur ou le bain marie ou le décongèle lait en prévenant tout dépassement de température du lait au delà de +4°C. • Désinfecter à nouveau les mains par friction au SHA lorsque le déstockage est terminé.	
4- Sortie des biberons du bac 	• Sortir les biberons de l'enceinte de décongélation et les déposer en pièce de préparation • Ne pas laisser le lait sur un chariot à température ambiante ; si non traité immédiatement, stocker le lait décongelé dans une enceinte entre 0°C et +4°C.	

7. RESPONSABILITES

- L'infirmière puéricultrice, l'aide-soignante, l'auxiliaire de puériculture et l'agent hospitalier veillent au respect des règles d'hygiène et de la traçabilité au cours de la décongélation.



PROCEDURE DE DECONGELATION DU LAIT CRU

Référence :
ADLF-PROC- 006

Version : 1

Page : 3/4

- Le cadre de santé et le médecin du Lactarium sont garants du respect de l'application de ce mode opératoire.

8. ANNEXES

A adapter dans chaque lactarium

Proposition de Feuille d'information aux parents sur la restitution du lait congelé

Madame, Monsieur,

Ce feuillet a pour but de vous expliquer les conditions indispensables au maintien de la chaîne du froid afin de garantir les conditions optimales de sécurité alimentaire pour votre bébé.

Ceci nécessite quelques précautions :

I. LE TRANSPORT

- Trajet lactarium-domicile, le plus bref possible.
- Nécessité d'une glacière propre et munie de pains de glace en nombre adapté à la durée du trajet et au volume de lait transporté.

II. LA CONSERVATION

- Congélateur (***) à – 18°C.
- Mettre les biberons sans attendre au congélateur si possible séparé des autres aliments.
- Le lait maternel lait cru congelé qui se conserve 4 mois contrairement au lait pasteurisé congelé qui se conserve 6 mois après la pasteurisation. Voir date limite de consommation (DLC) sur les biberons.

III. LA DECONGELATION ET L'UTILISATION

- Décongélation dans le réfrigérateur la veille pour le lendemain.
- Ce lait peut être donné au bébé dans les 24 heures après la décongélation.
- Une fois mis à température ambiante il sera consommé dans l'heure.
- Si décongélation rapide (bain-marie ou chauffe-biberon), le lait doit être consommé immédiatement (demi-heure), le reste sera jeté.